

Image not found or type unknown



Mariage avec une française

Par **kamel**, le **17/01/2010 à 12:41**

Bonjour,rrnje suis sans papier ici en france je suis entré en 1999 avec un visa francais. Apres en fevrier 2004 j'ai ete reconduit au frontieres. Et au mois d'aout 2004 je suis rentré par la grece avec un visa schengen.rnrnEn septembre 2009 j'ai ete de nouveau interpellé j'ai passé 30 jours au centre de retention apres je suis libere mais avec une aprf (renconduite au frontieres dans un delai d un moi) depuis j'ai rencontre une francaise de 30ans.rnrnOn a decide de se marier, mais jai peur d'etre arrete de nouveau. Avec mon(aprf) je voudrais savoir si je n'aurais pas de problemes a la mairie et a la prefecture lors du mariage.rnrnMerci pour votre aide, cordialement.

Par **jeetendra**, le **17/01/2010 à 16:20**

Bonjour, il y a vraiment un risque pour vous (deux reconduites à la frontière), "le fait de vous marier pour esperer ainsi etre régularisé peut etre interprété comme un détournement de procédure par l'Administration Préfectorale". Consulter un avocat, une association de défense des étrangers, courage et bon dimanche à vous.